Préfecture des Côtes d'Armor

Sensibilisation à la sécurité routière

Si vous avez connaissance d'écoles primaires intéressées par un spectacle de sensibilisation à la sécurité routière destiné à des enfants de 6 à 8 ans (CP-CE1), merci de contacter Madame LELIARD, Chef de l'unité sécurité routière à la DDTM 22 au 02-96-75-66-96 ou par mail <u>ddtm-sg-prs-sr@cotes-darmor.gouv.fr</u>.

Sous la forme d'une conférence animée par un policier, les enfants découvrent le comportement de Marvin comme piéton, cycliste et automobiliste.

Vous trouverez en annexe 3 le dossier du spectacle de sensibilisation et en annexe 4 le devis.

Une opération regroupant plusieurs classes d'une intercommunalité permettrait d'amortir les coûts de déplacement. La jauge est de 100 élèves par représentation, dans une salle permettant la pénombre pour la projection.

Ce type d'actions pourrait être partiellement subventionné au titre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), dont les **dossiers sont à déposer pour le 9 mars**.